



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le recteur de l'académie de Poitiers
chancelier des universités

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement du second degré

Mesdames et messieurs les IEN 1^{er} degré

S/c de Messieurs les Directeurs académiques
des services de l'Education nationale

Poitiers, le 15 mars 2012

Objet : Projets d'écoles / projets d'établissement / contrats d'objectifs

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Inspection académique
de la Vienne

Pôle
pédagogique

Affaire suivie par
Philippe Tiquet
Olivier Robuchon

Courriel
Olivier.robuchon@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le
Troubadour
BP 625
86022 Poitiers cedex

L'année 2012 est une année charnière pour l'académie de Poitiers : la mise en place du premier contrat d'objectifs avec le ministère s'accompagne d'un nouveau projet d'académie. Ces deux documents de référence sont mis à votre disposition afin de vous permettre d'élaborer dans les mois qui viennent :

- les nouveaux projets d'école,
- les nouveaux projets d'établissement et les contrats d'objectifs 2012-2016.

Comme vous le constaterez, les problématiques du premier degré y occupent une place importante. La démarche et les critères d'élaboration des projets d'école ont été modifiés afin de s'articuler étroitement avec ceux des collèges. Mon objectif est de voir s'améliorer rapidement la continuité des parcours des élèves de l'école au lycée.

La cohérence des articulations entre les priorités académiques et les axes de progrès des établissements/écoles seront bien sûr au cœur de nos préoccupations, en particulier lors de la finalisation des contrats d'objectifs des EPLE. La dimension collective de la construction de ces projets sera systématiquement recherchée.

Je demande aux inspecteurs du premier et du second degré mais aussi aux services académiques d'apporter toute leur énergie pour accompagner les personnels des écoles, collèges et lycées dans ces évolutions attendues.

Des outils ont également été mis à votre disposition ces derniers mois pour préparer vos projets d'établissements, en particulier les fiches synthèses (intranet > rubrique infocentre > indicateurs > tableaux de bord > fiche synthèse).

Ces fiches synthèse constitueront la première partie du projet d'établissement. Elles donneront lieu à une analyse, diagnostic préalable à votre projet. Elles seront retournées avec le projet d'établissement (Annexe 4).

Concernant les réseaux Eclair, il ne sera pas demandé plus que le contrat d'objectifs spécifique au réseau.

Pour les réseaux RRS, les documents « maquette » joints à cette circulaire vous permettront d'élaborer un projet de réseau.

Dans un souci d'harmonisation des calendriers du 1^{er} et du 2nd degré, les étapes initialement prévues ont été ajustées :

Mars – juin 2012

- Pour les écoles : évaluation des projets en cours, élaboration des diagnostics (annexes 1 et 2)
- Pour les EPLE : évaluation des contrats 2008, propositions de pistes pour les contrats d'objectifs 2012 (annexe 3), évaluation des projets en cours

Septembre – novembre 2012

- Phase d'écriture des projets d'école et d'établissement (annexe 2 ou 4)
- Phase de concertation entre écoles et collège de secteur (cette phase peut commencer avant)
- Navette avec les DASEN pour finalisation des contrats d'objectifs collèges et lycées 2012

Novembre – décembre 2012

- Echanges avec l'équipe de circonscription et validation du projet d'école
- Validation des contrats d'objectifs collèges et lycées 2012

Concernant les écoles, vous trouverez en pièces jointes à cette circulaire :

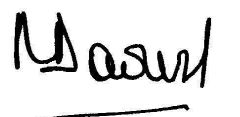
- annexe 1 : le guide pour la rédaction d'un projet au service de l'école du socle
- annexe 2 : la maquette du projet d'école

Concernant les EPLE, vous trouverez en pièces jointes à cette circulaire :

- annexe 3 : la fiche guide pour l'évaluation du contrat 2008 et pour les propositions du futur contrat
- annexe 4 : la maquette du projet d'établissement

Les documents sur ces questions sont tous disponibles dans l'intranet académique > rubrique Pilotage pédagogique.

Je suis sûre de pouvoir compter sur votre pleine et entière implication dans ce travail important et je vous en remercie par avance. Les services académiques et le pôle pédagogique sont à votre disposition pour apporter toutes précisions nécessaires.



Martine Daoust